

SOCIÉTÉ DES BAINS DE MER
ET DU CERCLE DES ÉTRANGERS À MONACO

Société anonyme monégasque au capital de 24 516 661 €.
Siège social : Monte-Carlo - Place du Casino, Principauté de Monaco.
R.C.S. : Monaco 56 S 523 - Siren : 775 751 878.

Assemblées Générales des Actionnaires du 18 septembre 2026

Monaco, le 18 septembre 2026.

Les Actionnaires de la Société des Bains de Mer se sont réunis ce vendredi 18 septembre au Monte-Carlo Bay Hotel & Resort en Assemblée Générale Ordinaire, suivie d'une Assemblée Générale Extraordinaire.

Les actionnaires présents ou représentés ont adopté l'ensemble des résolutions proposées.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Approbation des comptes de l'exercice 2025/2026 et fixation du dividende

Le chiffre d'affaires consolidé de l'exercice 2025/2026 s'élève à 861,6 millions d'euros, en hausse de 93,5 millions d'euros, soit 12 %. Il comprend principalement :

- des recettes hôtelières en hausse de 11 % à 443,1 millions d'euros, portées par une progression de l'activité hébergement de 8 % grâce à une forte croissance des prix moyen, et une progression de l'activité restauration de 11 %, conséquence notamment de l'ouverture du salon de thé Cedric Grolet Monte-Carlo et de l'effet année pleine du restaurant Marlow,
- un chiffre d'affaires jeux de 259,6 millions d'euros, soit une forte progression de 20 %, conséquence d'une hausse des volumes de jeu et d'un aléa particulièrement favorable pour les jeux de table, malgré l'application rigoureuse des règles en matière de compliance, et d'une augmentation des volumes de jeu pour les appareils automatiques,
- un chiffre d'affaires des activités locatives en hausse de 4 % à 156,5 millions d'euros, avec un taux d'occupation proche de 100 % du parc locatif résidentiel, et l'application contractuelle des indexations de loyers.

Le résultat opérationnel consolidé s'établit en profit de 86,6 millions d'euros contre un résultat opérationnel de 74,5 millions d'euros pour l'exercice précédent. Le secteur jeux enregistre une progression remarquable de son résultat opérationnel, en hausse de + 13,8 millions d'euros. Les secteurs hôtelier et locatif affichent également des progressions significatives de leur résultat opérationnel, de respectivement + 3,3 millions d'euros et + 7,1 millions d'euros. L'exercice

2025/2026 s'inscrit ainsi dans une trajectoire de croissance soutenue par rapport à l'exercice précédent.

Le résultat financier de l'exercice 2025/2026 présente un bénéfice de 26,3 millions d'euros contre un bénéfice de 35,6 millions d'euros pour l'exercice précédent. Cette baisse est imputable à la baisse des taux d'intérêts sur la zone euro qui entraîne une diminution de la rentabilité des placements financiers court terme.

Le résultat net consolidé – part du Groupe s'élève ainsi à 112,9 millions d'euros contre un profit de 110,1 millions d'euros pour l'exercice 2024/2025.

L'Assemblée Générale des Actionnaires a approuvé les comptes sociaux et consolidés de l'exercice 2025/2026 et la résolution d'affectation des résultats. Compte tenu des résultats, un dividende de 2 € (deux euros) par action sera mis en paiement. Le dernier jour de négociation droit attaché est fixé au 5 octobre 2026.

Renouvellement du mandat d'Administrateur de M. Stéphane Valeri

L'Assemblée Générale des Actionnaires a renouvelé le mandat d'Administrateur de M. Stéphane Valeri, qui viendra à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires qui aura à statuer sur les comptes de l'exercice 2031/2032.

Autorisation de rachat des actions de la Société

L'Assemblée Générale des Actionnaires a renouvelé l'autorisation donnée au Conseil d'Administration de rachat des actions de la Société, dans la limite de 5 % du montant du capital social, avec un prix maximum d'achat n'excédant pas 170 euros par action et pour un montant maximum total de 60 millions d'euros. Cette autorisation est valable pour une période de 18 mois à compter du 18 septembre 2026.

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

Prorogation de la durée de la Société

L'Assemblée Générale Extraordinaire a approuvé la prorogation de la durée de la Société pour une durée de 99 années à compter l'Assemblée Générale Extraordinaire du 18 septembre 2026.

Modification des statuts conformément aux nouvelles dispositions de la loi n°1.573 du 8 avril 2025 sur la modernisation du droit des sociétés et de l'Ordonnance Souveraine du 18 septembre 2025

L'Assemblée Générale Extraordinaire a approuvé les modifications statutaires en lien avec les nouvelles dispositions de la loi n°1.573 du 8 avril 2025 sur la modernisation du droit des sociétés et de l'Ordonnance Souveraine du 18 septembre 2025.

Les principales modifications sont les suivantes :

- le Président du Conseil d'Administration, le Président-Délégué, le Directeur Général et le Président Directeur Général le cas échéant ont été ajoutés au nombre des personnes visées par l'interdiction de prendre ou conserver un intérêt dans une

opération ou marché fait avec la Société ou pour son compte, sauf autorisation préalable donnée par le Conseil d'Administration, puis validée par l'Assemblée Générale,

- les actionnaires peuvent se faire représenter aux assemblées générales par toute personne physique ou morale, sans qu'il soit besoin que celle-ci soit actionnaire. Les conditions de forme et de communication à la Société des procurations ont également été modifiées.

PERSPECTIVES

Il est rappelé que le chiffre d'affaires consolidé du premier trimestre de l'exercice en cours (période du 1er avril au 30 juin 2026) s'est établi à 271,3 millions d'euros contre 244 millions d'euros précédemment. Tous les secteurs d'activité présentent un chiffre d'affaires en augmentation.

La saison estivale 2026 (mois de juillet et août) présente un chiffre d'affaires en hausse de 8 % par rapport à la même période de l'exercice précédent. La progression du chiffre d'affaires concerne tous les secteurs d'activité. Dans le secteur hôtelier, la croissance est portée principalement par l'activité hébergement, notamment grâce à une augmentation du prix moyen. Dans le secteur jeux, la croissance est soutenue par la bonne performance des jeux de table par rapport à la même période de l'exercice précédent.

L'activité du Groupe S.B.M. sur les cinq premiers mois du nouvel exercice 2026/2027 s'inscrit donc dans une bonne dynamique de croissance par rapport à l'exercice précédent.

Nous rappelons que l'activité jeux est dépendante, sur une courte période, de sa nature aléatoire. Cet aléa ne nous permet pas de faire de prévisions pour l'ensemble de l'exercice 2026/2027.

www.montecarlosbm.com

ISIN : MC0000031187